De "Domaine public" bi-mensuel à DP hebdomadaire : cap franchi

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 233

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027768

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

De «Domaine public» bi-mensuel à DP hebdomadaire: cap franchi

Pour situer avec précision le niveau de flottaison de DP, ces extraits du « rapport de gestion » pour 1972 présenté à l'assemblée générale des actionnaires du samedi 23 juin par MM. Marx Lévy, président, et Serge Maret, secrétaire, du conseil d'administration.

« La société anonyme des Editions Domaine public a été constituée le 28 mars 1972 par-devant le notaire Roland Rochat à Lausanne. Elle a son siège à Lausanne et a été régulièrement inscrite au registre du commerce de cette ville. Son capital social est de *Fr. 50 000.—*, divisé en 500 actions de *Fr. 100.—*, valeur nominale, chacune.

» La Société anonyme des Editions Domaine public assume, depuis le 1er avril 1973, l'édition et la parution du journal « Domaine public ». Nous rappelons que ce journal, dès sa création en 1963, était édité par l'Association du journal libre, Association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, et dont les statuts furent adoptés le 15 février 1963. Le journal « Domaine public » paraissait alors bi-mensuellement. Le besoin s'était cependant fait sentir de passer à la formule hebdomadaire.

» Les études entreprises ont démontré que le passage à la nouvelle formule nécessitait des structures administratives et juridiques plus précises et mieux adaptées à la nouvelle entreprise. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de créer la société anonyme et de lui confier l'édition du journal.

» Les structures rédactionnelles et administratives ont déjà été mises en place à fin 1971 et au début de l'année 1972 (...).

» Les frais d'exploitation ont été assumés par l'Association du journal libre jusqu'au 31 mars 1972. Dès le 1er avril 1972, la totalité des frais d'exploitation est à la charge de la société anonyme. Cette dernière a repris certains actifs de l'Association, notamment le compte de chèques postaux. La société anonyme a également repris la dette de l'Association à l'égard des abonnés ayant payé d'avance. Il s'agissait, au 1er avril 1972, d'une somme de *Fr. 38 485.90*. Les diverses opérations de reprise d'actifs et de passifs ont été comptabilisées dans un compte courant. Au 31 décembre 1972, ce compte courant présentait un solde en faveur de la S.A. de *Fr. 3 236.82*.

» Diverses campagnes d'abonnements ont été organisées, à l'occasion du lancement de la nouvelle formule. Le tirage a été de 10 000 exemplaires par numéro pendant le premier mois. Il a été ramené ensuite à un tirage moyen de 4300 exemplaires. Le nombre des abonnés est actuellement de 3700.

» Les résultats financiers de l'année 1972 peuvent être qualifiés de satisfaisants, compte tenu des difficultés inévitables du lancement de la nouvelle formule, de la mise au point, et de la publicité relativement modeste qui a été menée. Les dépenses ont correspondu, d'une manière générale, aux prévisions qui avaient été faites au cours des études préliminaires (...) »

Association du journal libre

RÉSULTATS DU 1er JANVIER AU 31 MARS 1972

Compte de pertes et profits

Salaires	Fr.	9 600.—		
Frais d'expédition	»	1 664.90		
Frais généraux	»	2 987.35		
Imprimeurs	»	3 020.60		
Vente au numéro			Fr.	944.60
Recettes abonnements et dons			»	54 814.15
Abonnements payés d'avance	»	38 485.90		
	Fr.	55 758.75	Fr.	55 758.75

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1972

Caisse	Fr.	65.60		
Livret BCV	»	12 690.20		
260 actions SA Domaine public	»	26 000.—		
15 actions achetées mais non encore payées par les actionnaires	»	1 500.—		
21 actions à disposition des acheteurs	»	2 100.—		
Provision pour lancement de DP hebdo			Fr.	39 118.98
C/C SA Domaine public			»	3 236.82
	Fr.	42 355.80	Fr.	42 355.80